

L'EMPLOI

CASH



Présentation

L'EMPLOI CASH est un projet de recrutement par compétences sur le thème du casino. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et aux employeurs publics & privés du Grand Hainaut.



Déroulement

3 jeux seront proposés aux employeurs et aux demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Chaque jeu est axé sur les compétences professionnelles et/ou extra-professionnelles. Chaque partie dure 15 minutes. Chaque jeu compte 5 joueurs.



La Banque

Les gagnants se verront remettre par la banque « L'EMPLOI CASH » avec l'heure, le lieu et l'entreprise avec laquelle ils vont passer un entretien.



Jeu n° 1 : 12 Cartes pour convaincre

Ce jeu est axé sur les compétences professionnelles et extra-professionnelles.

Au début de la partie, l'employeur lance 2 dés qui préciseront le nombre de compétences professionnelles et le nombre de compétences extra-professionnelles qu'il va rechercher. En fonction du poste, les candidats posent sur la table des compétences qu'ils estiment correspondre à celles de l'employeur ou qui en sont proches. L'employeur valide ou non ces compétences.

A l'issue de la partie, les 3 joueurs ayant le plus de cartes validées verront l'employeur en entretien.



Jeu n° 2 : Couleur gagnante

Ce jeu est axé sur les compétences professionnelles.

Sur la base des 10 compétences identifiées par l'employeur et recherchées pour le poste, celui-ci doit en sélectionner 6 et les prioriser sous la forme d'un code couleur. Les candidats, de leur côté, prioriseront les compétences qui, selon eux, ont été sélectionnées par l'employeur et définiront leur propre code couleur. L'employeur et les participants comparent leurs résultats. Un point est attribué pour chaque compétence trouvée et en fonction de la priorisation.

A l'issue de la partie, chaque candidat ayant validé au moins 4 compétences passera un entretien.



Jeu n° 3 : Quinte royale

Ce jeu est axé sur les compétences extra-professionnelles.

L'employeur détermine 5 compétences qu'il recherche. Les candidats disposent de leur propre jeu de compétences. L'employeur pose les 5 cartes de compétences extra-professionnelles retournées sur la table. Il retourne les cartes les unes après les autres. Les candidats posent la carte de compétences s'ils la possèdent dans leur jeu. S'ils le souhaitent, ils ont le droit de poser une carte joker avec une compétence extra-professionnelle qu'ils souhaitent présenter à l'employeur. Un point est attribué par carte posée correspondante.

A l'issue de la partie, les 3 joueurs avec le plus de points passeront un entretien.